

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N<sup>o</sup> 1 DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE (LA RÉGIE)  
À HYDRO-QUÉBEC DANS SES ACTIVITÉS DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ (LE  
TRANSPORTEUR) ET DE DISTRIBUTION D'ÉNERGIE (LE DISTRIBUTEUR),  
RELATIVE AU POSTE DES PATRIOTES**

---

1. **Références :**
- (i) Pièce [B-0004](#), p. 10 à 12;
  - (ii) Pièce [B-0004](#), p. 13, tableau 3;
  - (iii) Pièce [B-0005](#), p. 4 à 9.

**Préambule :**

- (i) Le Transporteur et le Distributeur (les Demandeurs) présentent les trois solutions envisagées pour répondre à la croissance de la MRC de Deux-Montagnes.
- (ii) Les Demandeurs présentent la comparaison économique des trois solutions envisagées.
- (iii) L'analyse économique détaillée des trois solutions envisagées indique que des investissements ou réinvestissements ont été considérés pour chacune de ces solutions, non seulement dans le cadre de l'installation initiale, mais aussi à divers moments au cours de la période de 2017 à 2060.

**Demande :**

- 1.1 Veuillez fournir, pour chacune des trois solutions envisagées, une brève description des travaux correspondant aux coûts des investissements/réinvestissements qu'on retrouve à divers moments de la période de 2017 à 2060 dans l'analyse économique de la référence (iii), afin de permettre d'apprécier les solutions examinées.

2. **Références :**
- (i) Pièce [B-0006](#), p. 6;
  - (ii) Pièce [B-0007](#), Annexe 1 (sous pli confidentiel).

**Préambule :**

- (i) Le Transporteur indique que le poste des Patriotes comprendra, à sa mise en service, vingt-trois départs de ligne à 25 kV, dont quatre pour l'alimentation des batteries de condensateurs et la relève des départs.

(ii)



**Demande :**

2.1

3. **Référence :** Pièce [B-0006](#), p. 9.

**Préambule :**

Le Transporteur mentionne qu'afin de permettre la mise en place des circuits de télécommunications au postes des Patriotes, il devra procéder à l'ajout de circuits dans les équipements existants aux postes Chénier et de Chomedey pour les besoins de nouvelles protections.

**Demande :**

3.1 Veuillez préciser quels types de circuits seront requis dans les équipements existants des postes Chénier et de Chomedey aux fins de nouvelles protections.

4. **Références :** (i) Pièce [B-0006](#), p. 7;  
(ii) Pièce [B-0011](#), Annexe 1 (sous pli confidentiel), p. 6.

**Préambule :**

(i) Le Transporteur précise que la mise en service de la nouvelle ligne d'alimentation à 315 kV du poste des Patriotes est prévue pour juin 2020.

(ii) Le Transporteur présente les coûts annuels associés à la construction du poste des Patriotes à 315-25 kV et de sa ligne d'alimentation.

**Demande :**

4.1

5. **Références :** (i) Pièce [B-0009](#), p. 8, tableau 2;  
(ii) Pièce [B-0010](#) (sous pli confidentiel), p. 8, tableau 2.

**Préambule :**

(i) Les coûts relatifs à la rubrique « Client » totalisent 18 201,2 k\$, soit 18,1 % des coûts de 100,5 M\$ du projet du Transporteur, excluant ceux de télécommunications.

(ii) [REDACTED]

**Demandes :**

5.1 [REDACTED]

5.2 [REDACTED]

[REDACTED]